



Inscriptions aux cours d'escalade 2022/2023

Les inscriptions aux cours d'escalade sont obligatoirement avec la licence FFME.

Tout dossier COMPLET reçu avant le forum vaut pour inscription (dans la limite des places). Toute pré-inscription au cours sera caduque si le dossier ne nous est pas parvenu complet avant le forum des associations.

Nous vous conseillons donc de réunir les documents et le dossier pour l'envoyer ou le déposer au plus tôt dans la boîte aux lettres ci-dessous.

Le forum des Associations aura lieu le **Samedi 03 Septembre 2022 à SAINT-PEIRRE D'ALLEVARD.**

| Inscriptions Cours |
|---|
| J-Christophe GAUFRES 3ter, Chemin de la Tour du Treuil 38580 ALLEVARD |

Inscription au Club avec une licence FFME + inscription en cours :

Pièces à fournir :

- ❖ Le bulletin d'adhésion (1 par pers)
- ❖ L'autorisation parentale (signé par les deux parents) pour les personnes mineures
- ❖ Bulletin d'adhésion assurance RC FFME (1 par adhérent)
- ❖ Le **certificat médical** ou le **questionnaire de santé** (le certificat médical n'est obligatoire que pour les adultes pour une première inscription et à renouveler tous les 3 ans pour les réinscriptions)
- ❖ La feuille tarifs FFME : Le coût d'inscription comprend : Cotisation d'adhésion au club, licence et assurance FFME, inscription aux cours.
- ❖ Un chèque bancaire à l'ordre de Bréda Roc (nous acceptons la carte Tattoo Isère, le Pass Région et le Pass'Sport), possibilité de faire plusieurs chèques pour échelonner vos paiements en 3 ou 4 fois (marquer la date d'encaissement au dos du chèque). Aucun chèque n'est encaissé avant le début des cours. Il pourra être modifié si vous obtenez une aide sociale.

L'ensemble des pièces ci-dessus devra être fourni pour valider l'inscription et la licence FFME

L'adhésion commence lorsque vous recevez par courriel la licence **FFME** (Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade), ou par le club si vous n'avez pas internet. Avant cela, il est impossible de participer aux activités de l'association en tant qu'adhérent.

Consultez notre site internet <https://bredaroc-site.wixsite.com/home> pour prendre connaissance du **règlement du mur d'escalade**, de l'agenda du mur, des actualités du club ainsi que télécharger les documents d'inscription à remplir.

Matériel Nécessaire

Les personnes pratiquant l'escalade en cours auront besoin d'avoir une paire de chausson d'escalade, le reste du matériel étant prêté par le Club ou les moniteurs d'escalade. Généralement les chaussons d'entrée de gamme sont suffisants pour débiter.

Certificat médical

Pour les moins de 18 ans : Répondre au QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR Annexe II-23 (art. A231-3) Code du sport. Si « OUI » à une ou plusieurs réponses, consulter un médecin et fournir un certificat médical.

Pour les personnes majeures :

Première inscription : Fournir obligatoirement un certificat médical pour la pratique de l'escalade ou des sports de montagnes datant de moins d'un an.

Ré-inscription : Un certificat déjà fourni est valable 3 saisons, il n'est pas nécessaire de fournir un nouveau certificat médical si vous avez répondu NON à toutes les questions du questionnaire santé (Cerfa 15 699). Si vous avez répondu oui à au moins une question du questionnaire, il faut fournir un nouveau certificat médical.

Cours d'escalade

Cours enfants/ados/adultes :

Les plus jeunes à pouvoir s'inscrire sont les enfants nés en 2016, anniversaire des 6 ans en 2022.

L'objectif des cours est de découvrir l'escalade, se perfectionner si l'on en a déjà pratiqué, apprendre à être autonome pour les plus grands.

Les cours sont encadrés par des moniteurs brevet d'état d'escalade.

Le nombre total d'heures d'enseignement est de 28 heures sur la saison, 1 heure et demi pour les cours en salle et 3 heures pour les cours en falaise. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.

Les cours en salle sont donnés sur la structure artificielle d'escalade de La Pléiade.

Les cours en falaise de fin d'année sont regroupés par deux, sur des journées de WE. Ces sorties extérieures sont basées sur le principe du covoiturage à la charge des parents. Inscrire votre enfant implique que vous vous engagez à effectuer un de ces covoiturages.

| Cours | Jours | Horaires | Tarifs |
|--|----------|---------------|--------|
| Enfants 6 à 9 ans (CP à CM1) (8 places) | Mardi | 17h15 à 18h45 | 180 € |
| Adolescents de plus de 14 ans | Mardi | 18h45 à 20h15 | 180 € |
| Adultes | Mardi | 18h45 à 20h15 | 210 € |
| Enfants 6 à 9 ans (CP à CM1) (16 places) | Mercredi | 17h00 à 18h30 | 180 € |
| Enfants 10 à 13 ans (CM2 à 4ème) (20 places) | Mercredi | 18h30 à 20h00 | 180 € |

Au tarif indiqué il faut ajouter les frais de licence et d'assurance obligatoire FFME ainsi que la cotisation d'adhésion au club.

Les cours débutent les 13 et 14 Septembre 2022.

Important : Seuls les cas d'abandon définitif en cours d'année, libérant la place dans le cours, peut faire l'objet d'un remboursement, au prorata des cours non effectués, sur présentation d'un certificat médical uniquement.

En cas d'interruption des cours pour des raisons sanitaires nous rembourserons les cours non effectués.

La partie des frais engagés pour l'adhésion au club ainsi que la licence et l'assurance FFME ne seront pas remboursés.